

# LES ECHOS DU "PUY"



Commune de Lepuix n°38

JANVIER 2021

## LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,

L'année 2020 a été riche en événements pas tous heureux. La pandémie covid 19 qui a rebondi en octobre malgré le nécessaire confinement du printemps n'a pas épargné la commune. Le nombre significatif d'habitants atteints certains hospitalisés ainsi que des décès doivent nous inciter tous à la plus grande prudence et au respect des gestes barrières. Cela pourrait éviter un possible nouveau confinement au premier trimestre 2021.

Elle a été marquée par les élections municipales. La commune peut s'enorgueillir de sa vigueur démocratique comme le montre, malgré la pandémie, une forte participation de 64,17%, la plus élevée constatée dans les autres communes de plus de 1000 habitants du département où elle varie de 27,83% à 59,04% pour une moyenne de 39,48%.

Force a été de constater que la campagne électorale a pu diviser, pour un temps je l'espère, des familles, des amitiés, des voisins... Je suis maintenant satisfait de constater, et j'en ai pris acte, que tous les élus manifestent le désir d'œuvrer sous mon égide pour le bien de la commune et de ses habitants. Ce qui est appréciable car en périodes de santé et de finances incertaines et compliquées nous devons pouvoir compter sur tous et toutes les bonnes volontés.

Les consignes sanitaires n'ont pas permis hélas d'organiser les cérémonies du souvenir et le repas des aînés remplacé par la distribution d'un colis. C'est un regret car j'ai toujours éprouvé un immense plaisir de retrouver « nos anciens ». Il me reste à espérer que les circonstances permettront de renouer avec ces devoirs mémoriels et cette tradition en 2021.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal je vous adresse mes très sincères et cordiaux meilleurs vœux pour la nouvelle année.



*Le Maire*  
*Daniel ROTH*



## Message du 11 novembre 2020

### Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix Hommage à tous les « Morts pour la France »

Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants

C'était il y a un siècle.

Ce 10 novembre 1920, la Grande Guerre est achevée depuis deux ans. Dans la citadelle de Verdun, Auguste THIN, soldat de deuxième classe et pupille de la Nation, dépose un bouquet d'œillets blancs et rouges sur le cercueil d'un soldat. Un parmi tous les combattants des Flandres, de l'Artois, de la Somme, du Chemin-des-Dames, de Lorraine, de la Meuse...

Un de ces braves ! Un des poilus qui participa à une interminable guerre. Un de ces Français qui œuvra à la tâche incommensurable de la Victoire. Un parmi des milliers qui est devenu le Soldat inconnu. Le 11 novembre 1920, le peuple de France l'accompagne solennellement sous les voûtes de l'Arc de Triomphe. La patrie, reconnaissante et unanime, s'incline respectueusement devant son cercueil, en saluant la mémoire de tous les soldats morts sous le drapeau tricolore.

Quelques mois plus tard, il était inhumé. Depuis 1923, la Flamme du Souvenir veille, nuit et jour, sur la tombe. Chaque soir, elle est ravivée pour que jamais ne s'éteigne la mémoire. La sépulture du Soldat inconnu est devenue le lieu du recueillement national et le tombeau symbolique de tous ceux qui donnent leur vie pour la France. Cet anonyme représente chacun de nos morts et tous nos morts en même temps.

Cette mémoire vit également dans chacune de nos communes, dans chaque ville et village de France, dans chacun de nos monuments aux morts, dans chacun des cimetières, dans nos mémoires familiales. Elle vit dans l'œuvre de Maurice GENEVOIX qui entre aujourd'hui au Panthéon. Le Président de la République l'a souhaité en l'honneur du peuple de 14-18.

Maurice GENEVOIX n'entre pas seul dans le temple de la Nation. Il y entre en soldat des Eparges, en écrivain et en porte-étendard de « *Ceux de 14* ». Il y entre avec ses millions de frères d'armes, ceux dont il a immortalisé le souvenir, l'héroïsme et les souffrances. Il y entre avec toute la société, de la première ligne à l'arrière, mobilisée face à l'adversité et qui a tenu avec une admirable endurance.

8 millions de soldats combattirent sous les couleurs de notre drapeau, aucun d'entre eux ne revint totalement indemne. Des centaines de milliers furent blessés dans leur chair comme dans leur âme. 1 400 000 tombèrent au champs d'honneur. Nous ne les oublions pas. Inlassablement, nous les honorons.

Chaque 11 novembre, la Nation rend également un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Chaque année, nous rappelons leur nom.

Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage.  
En ces instants, au souvenir des événements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha.

Monsieur le Maire Daniel Roth, et ses 4 adjoints : Gérard Travers, Jean-Bernard Marsot, Annie Kolb et Marie-José Chassignet lors de la commémoration du 11 novembre 2020. Cette cérémonie, tout comme celle du 8 mai s'est faite en comité restreint selon les instructions gouvernementales.





## **MORTS POUR LA FRANCE 11 NOVEMBRE 2020**

Chef de bataillon Clément FRISON-ROCHE, 5e régiment d'hélicoptères de combat (5e HC), mort pour la France ;  
Chef de bataillon Benjamin GIREUD, 5e régiment d'hélicoptères de combat (5e RHC), mort pour la France ;  
Chef d'escadrons Nicolas MÉGARD, 5e régiment d'hélicoptères de combat (5e RHC), mort pour la France ;  
Capitaine Pierre-Emmanuel BOCKEL, 5e régiment d'hélicoptères de combat (5e RHC), mort pour la France ;  
Capitaine Alex MORISSE, 5e régiment d'hélicoptères de combat (5e RHC), mort pour la France ;  
Major Julien CARETTE, 5e régiment d'hélicoptères de combat (5e RHC), mort pour la France ;  
Maréchal des logis Romain SALLES DE SAINT-PAUL, 5e régiment d'hélicoptères de combat (5e RHC), mort pour la France ;  
Chef d'escadrons Romain CHOMEL de JARNIEU, 4e régiment de chasseurs (4e RCH), mort pour la France ;  
Adjudant Alexandre PROTIN, 4e régiment de chasseurs (4e RCH), mort pour la France ;  
Maréchal des logis-chef Valentin DUVAL, 4e régiment de chasseurs (4e RCH), mort pour la France ;  
Maréchal des logis-chef Antoine SERRE, 4e régiment de chasseurs (4e RCH), mort pour la France ;  
Adjudant Jérémy LEUSIE, 93e régiment d'artillerie de montagne (93e RAM), mort pour la France ;  
Adjudant Andrei JOUK, 2e régiment étranger de génie (2e REG), mort pour la France ;  
Caporal-chef Volodymyr RYBONTCHOUK, 1er régiment étranger de génie (1er REG), mort pour la France ;  
Brigadier-chef Dmytro MARTYNYOUK, 1er régiment étranger de cavalerie (1er REC), mort pour la France ;  
Brigadier Kévin CLÉMENT, 1er régiment étranger de cavalerie (1er REC), mort pour la France ;  
Brigadier Tojohasina RAZAFINTSALAMA, 1er régiment de hussards parachutistes (1er RHP), mort pour la France ;  
Maréchal des logis Andy FILA, 14e régiment d'infanterie et de soutien logistique parachutiste (14e RISLP), mort pour la France ;  
Maréchal des logis S.T., 1er régiment de hussards parachutistes (1er RHP), mort pour la France ;  
Brigadier Arnaud VOLPE (prononcer VOLPÉ), 1er régiment de hussards parachutistes (1er RHP), mort pour la France.



## LES POUVOIRS DE REQUISITION DU MAIRE

Ils sont souvent méconnus. En vertu de son pouvoir de police le maire dispose d'un pouvoir de réquisition sur le Territoire de la commune afin d'assurer « le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique » (article L2212-2 du CGCT). A ces fins cet article lui permet de réquisitionner **tout bien, tout service et requérir toute personne** nécessaire au fonctionnement de ce service ou à l'usage de ce bien et prescrire toute mesure utile jusqu'à ce que l'atteinte à l'ordre public ait pris fin.

Ainsi, en cas d'urgence, d'atteinte à la sécurité publique et échec des moyens conventionnels, le maire est placé dans l'obligation de réquisitionner tous les équipements et toutes personnes disponibles sur le territoire de la commune. Ce peut être le cas pour assurer ou compléter le déneigement des voies communales, pour organiser des hébergements d'urgence...

Les réquisitions s'effectuent par arrêté du maire. Mais lorsque l'urgence le justifie **elles sont verbales** et régularisées à posteriori. Le refus d'exécuter sans raison valable l'ordre de réquisition constitue un délit.

La commune supporte les coûts des réquisitions : rétributions et réparations des éventuels dommages. Les rétributions doivent uniquement compenser les frais réellement engagés. Dans le cas de réquisition d'une entreprise la rétribution est calculée d'après le prix commercial normal diminué de la marge bénéficiaire.

Afin de mettre à jour notre plan communal de sauvegarde nous devons recenser les moyens disponibles sur la commune, principalement les équipements de déneigement (chasse-neiges...) et les hébergements disponibles (gîtes, logements inoccupés...).

Pour une mise en œuvre efficace des réquisitions, lorsque les circonstances le justifient, nous invitons les personnes concernées à se faire connaître en mairie.

Le Maire  
Daniel ROTH



Les propriétaires d'animaux en pâtures (moutons—ânes—vaches—chevaux) demandent à toutes personnes de ne **strictement** rien leur donner à manger.

Les animaux mangent suffisamment et le surplus de nourriture peut les faire MOURIR .

Alors, SVP, soyez raisonnables, ne donner pas à manger aux animaux quels qu'ils soient.

Merci de respecter ces consignes pour le bien des animaux afin de leur éviter des souffrances et des soucis à leurs propriétaires.



### LES COMITES CONSULTATIFS

Le comité consultatif **TRAVAUX** présidé par Jean-Bernard Marsot comprend : Gérard Travers, Philippe Colin, Jean-Louis Démeusy, Christian Roethinger, Annie Kolb, Sophie Correy, Jean-Marc Lanneau.

Le comité consultatif **INFORMATION** présidé par Marie-José Chassignet est composée de : Annie Kolb, Jean-Louis Démeusy, Philippe Colin, Sophie Correy, Angélique Keller, Valérie Freset, Jean-Marc Lanneau.

Le comité consultatif **FORET** présidé par Gérard Travers est formée de : Jean-Bernard Marsot, Jean-Louis Démeusy, Christian Roethinger, Philippe Colin, Jean-Marc Lanneau.

Le comité consultatif **FLEURISSEMENT** présidé par Marie-José Chassignet est constitué de : Annie Kolb, Sophie Correy, Valérie Freset, Angélique Keller, Evelyne Stalder et plusieurs bénévoles.

Le comité consultatif **FONTAINES** présidé par Marie-José Chassignet est composée de : Gérard Travers, Jean-Bernard Marsot, Christian Roethinger, Philippe Colin, Alain Grosjean, Jean-Marc Lanneau, Gilbert Humbertclaude, Jean-Marie Luthringer, Philippe Kibler, Yves Colin, Jean-François Demouge, Laurent Riedo.

Le comité consultatif **FETES ET CEREMONIES** présidé par Annie Kolb comprend : Marie-José Chassignet, Sophie Correy, Jean-Louis Démeusy, Valérie Freset, Angélique Keller, Evelyne Stalder et plusieurs bénévoles.

Le comité consultatif **JEUNESSE** présidé par Valérie Freset est composée de : Marie-José Chassignet, Jean-Bernard Marsot, Angélique Keller, Philippe Colin, Aurélie Schaller, Christian Roethinger, Jean-Marc Lanneau.

Le comité consultatif **AIDES AUX PERSONNES** présidé par Angélique Keller est formée de : Aurélie Schaller, Valérie Freset, Philippe Colin, Evelyne Stalder.



En raison de la pandémie sanitaire liée à la COVID 19, le traditionnel repas des aînés n'a pas eu lieu, à la grande déception de tous mais également pour le bien et la santé de tous !! Soyons et restons positifs !!

La commune de Lepuix s'est adaptée à la situation, en offrant un panier garni aux 164 personnes âgées de 70 ans et plus.

Ce panier, confectionné et distribué par les élus de notre commune, est rempli de gourmandises et accompagné d'un petit mot du maire et des cartes de

vœux confectionnées par les enfants de l'école élémentaire de Lepuix et du RPI d'Auxelles qui ont été très appréciées.



Un grand merci à tous les enfants.



### Dispositif participation citoyenne

La commune envisage de mettre en place un réseau de solidarité, encadré par la loi, permettant de rassurer la population, de développer une culture de prévention de la petite délinquance, de favoriser le rapprochement entre les forces de sécurité de l'Etat, les élus locaux et la population et d'améliorer l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions. Mais ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.

Pour ce faire, il est nécessaire d'avoir des citoyens référents par quartier, qui résident sur la commune et qui y sont présents. Ils seront chargés d'effectuer des signalements auprès des forces de sécurité publique.

Si vous êtes intéressé(e) pour remplir ce rôle, merci de vous signaler dès à présent à la mairie, sachant que Monsieur le Maire reste décisionnaire du choix des référents dans ce dispositif.

### Information de la gendarmerie de Giromagny

Une Brigade de Gestion des Événements (BGE) est mise en place sur le territoire de Belfort. Il s'agit d'une patrouille sur roue qui fonctionne 24H/24.

En cas de besoin, durant la nuit ou la journée, il est donc indispensable d'appeler le 17 car tout y est centralisé, et non pas appeler la gendarmerie de Giromagny.



### Conseil Municipal des jeunes/CMJ



Tu as moins de 18 ans, tu souhaites participer à la vie de la commune, exprimer tes idées et mettre en place des actions.

En 2021, rejoins le Conseil Municipal des Jeunes de Lepuix.

Si tu es intéressé(e) ou pour plus de renseignements, merci de te faire connaître auprès de la mairie avant le 15 février 2021.

### Médiathèque de Lepuix

Livres, DVD, magazines pour petits et grands..... À côté de chez vous !

Grand choix de livres adultes et jeunesse (des tout-petits aux ados)

DVD, magazines et accès gratuit à des ressources numériques en partenariat avec la médiathèque départementale.

Empruntez 20 documents pour 4 semaines.

La carte lecteur est valable dans tout le réseau, elle est gratuite jusqu'à 18 ans, ainsi que pour les détenteurs de la carte « Avantages jeunes ».

Tarif adulte : 5€ et 7€ hors CCVS

Mardi  
15h / 18h

Mercredi  
Samedi  
14h / 17h

Anne-Cécile Colin et l'équipe de bénévoles de la médiathèque vous accueillent 57 rue de la Charrière à Lepuix.  
A bientôt.



## La Carte Avantages Jeunes



Depuis septembre 2020, la commune offre la carte avantages jeunes à tous les jeunes de la communes âgés de 11 à 25 ans.

**+ de 3 200 BONS PLANS** sont proposés en Bourgogne-Franche-Comté pour découvrir la culture, le sport et pour bénéficier de réductions sur les loisirs et la vie quotidienne. Toutes les informations sont sur : [avantagesjeunes.com](http://avantagesjeunes.com)

Elle est à retirer au Point Information Jeunesse du Centre Culturel de la Haute Savoureuse à Giromagny.

Se munir de sa carte d'identité + une photo d'identité

*Justine - 11 ans : La carte avantages jeunes s'est super, tu as des réductions pour aller au cinéma, ou bowling, au ski ...*

*J'ai également envie de découvrir différentes activités sportives et culturelles par exemple aller visiter le musée Courbet à Ornans.*

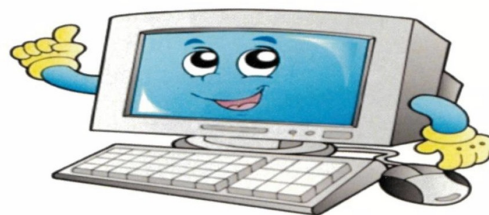


***Vous souhaitez apprendre le B.A.BA de l'informatique ?***

Exemples : savoir se servir d'un ordinateur, savoir naviguer sur internet, créer et envoyer des-mails ; envoyer, réceptionner et ranger des fichiers, maîtriser un logiciel de traitement de texte (type Word), rédiger des lettres de motivation, des CV....

La commune de Lepuix vous proposera ***certains samedis, des ateliers informatiques*** dès que la situation sanitaire le permettra.

Afin de recenser le nombre de personnes intéressées, ***merci de vous inscrire dès à présent à la mairie*** en spécifiant si vous possédez ou non du matériel portable.



La municipalité tient à remercier chaleureusement les couturières qui ont confectionné bénévolement des masques durant le premier confinement.

***Merci pour leur générosité.***



## Rencontre avec Yannick NARDIN

Jeudi 10 décembre 2020



Dans le panier de Noël se trouvaient différents produits notamment du miel.

Ce pot de miel, n'est pas un pot de miel comme nous pouvons en trouver dans les grandes surfaces, il s'agit de miel produit par un jeune homme qui habite Lepuix, un passionné de l'apiculture depuis plusieurs générations.

Cet apiculteur, Yannick NARDIN, nous a gentiment accueillies dans sa maison, un soir de décembre, pour nous parler de son métier, sa passion.

Yannick NARDIN est un jeune homme de 33 ans, apiculteur depuis 5 ans, il élève des abeilles pour en exploiter les **produits de la ruche**, principalement du miel, mais également de la cire et de la propolis.

L'**apiculteur** possède à ce jour 120 ruches, qui sont principalement situées à côté de Villersexel (70), où les conditions météorologiques sont plus clémentes qu'à Lepuix : moins humide, plus doux (écart de 4 degrés en température). Le métier d'apiculteur est très technique et demande beaucoup de soins et d'attention mais également de bien connaître le rythme de vie d'une abeille, son développement et son évolution.



Au sein d'une ruche, **des milliers d'abeilles environ 50 à 70 000** (en pleine période) cohabitent et s'entraident pour un seul but commun : la survie de la colonie. Elles peuvent produire jusqu'à 100 kgs de miel.

Les abeilles possèdent chacune leurs particularités et doivent alors assumer des tâches bien distinctes au cours de leurs vies (5 à 7 semaines en période estivale et de 4 à 5 mois en période hivernale).

Les nettoyeuses assurent la propreté de la ruche.

Les nourrices donnent des soins au couvain et nourrissent les larves

Les bâtisseuses construisent les alvéoles avec la cire qu'elles produisent

Les butineuses butinent les fleurs et ramènent du nectar et du pollen à la colonie

Les magasinieres réceptionnent le pollen et le nectar qu'elles transforment en miel et qu'elles stockent dans des alvéoles

Les ventileuses ventilent la ruche avec leurs ailes pour la garder à la bonne température.

Les gardiennes assurent la sécurité de la ruche et ne laissent entrer que les abeilles de la colonie.

Les mâles, appelés faux bourdons, fécondent la reine pour qu'elle pondre des œufs.

Avant l'hiver, les mâles sont chassés de la ruche par les abeilles.



Pour communiquer entre elles et transmettre les adresses des champs de fleurs, les abeilles se servent de **danses bien particulières, en forme de huit**, les abeilles communiquent aussi par le son et par les odeurs, elles s'orientent grâce au soleil.

Une abeille pique une seule fois, puis meurt, quant au mâle, il ne peut pas piquer car il ne possède pas de dard.

Au cœur de la ruche, la reine des abeilles est celle qui se démarque le plus des autres abeilles avec son abdomen beaucoup plus long et plus large.

C'est la seule femelle féconde de la colonie. Au printemps, elle est capable de **pondre plus de 2 000 œufs par jour**. On la retrouve dans la chambre à **couvain** au milieu des œufs, des larves et des nymphes, c'est-à-dire les futures abeilles.

La reine **ne sort pratiquement jamais de la ruche**. Les abeilles ouvrières lui apportent la nourriture nécessaire et assurent le nettoyage de ses excréments. Notons que la reine est la seule à se nourrir exclusivement de gelée royale depuis le stade larvaire. C'est ce traitement particulier qui fait qu'elle devient reine et ne doit en aucun cas son statut ni à la génétique ni à son arbre généalogique.

**La durée de vie d'une reine est de 5 ans, elle pond les 3 premières années** en grande quantité puis diminue le reste de sa vie.



Vers la mi-mars, l'apiculteur vérifie la taille et la qualité du couvain, s'il est bien serré au centre et qu'il est étendu sur les cadres, également si les provisions de miel sont suffisantes ou si la ruche a besoin d'un complément, sirop, miel. Selon le diagnostic, l'apiculteur peut également en profiter, pour changer les cadres et nettoyer les ruches.



A partir du printemps, en fonction des floraisons des différentes essences et jusqu'au mois d'août, l'apiculteur déplace les ruches pour produire différents miels : acacia, tilleul, toutes fleurs, de montagne, du crémeux ... A la fin de la floraison, il récolte le miel pour mettre de nouvelles hausses afin de recommencer sur une autre floraison.

L'été, l'apiculteur s'assure que la ruche ait un point d'eau à proximité, important pour maintenir une température et une hydrométrie correcte à l'intérieur de la ruche.

Vers le 15 août, c'est la fin des récoltes. Il est temps de mettre en pot tout le travail accompli par les abeilles !!



A l'automne, c'est la préparation de l'hivernage, une ruche a besoin d'environ 18 kg de miel pour survivre durant l'hiver, l'apiculteur protège les ruches des différents prédateurs en réduisant la taille des entrées ce qui permet également de garder une température intérieure.

En hiver, le travail de l'apiculteur est limité, il surveille de loin, pour ne pas déranger les abeilles et s'occupe de nettoyer, gratter le matériel et de préparer le printemps suivant.

**Tu as - de 13 ans, réponds aux questions ci-dessous et dépose ton bulletin à la mairie avant le 30/01/21. Un tirage au sort, récompensera 5 participants.**



**Prix à gagner : un délicieux pot de miel**



Nom : ..... Prénom : ..... Age : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

1 - Où habite une abeille domestique ? .....

2 - Où habite l'apiculteur, Monsieur NARDIN ?

☐ Lepuix

☐ Villersexel

☐ Belfort

3 - Quels produits récupère-t-on dans les ruches, en plus du miel ? .....

4 - Quelle est la durée de vie en moyenne d'une reine ?

☐ 6 mois

☐ 2 ans

☐ 5 ans

5 - Qu'est-ce que le couvain ? .....

6 - Combien de ruches possède l'apiculteur, Monsieur Nardin ?

☐ 50

☐ 80

☐ 120

7 - Comment appelle-t-on ceux qui s'occupent des abeilles ? .....

8 - Cite plusieurs fonctions occupées par les abeilles : .....

9 - Quelle est la durée de vie en moyenne d'une abeille en été ?

☐ 3 jours

☐ 2 semaines

☐ 5 à 7 semaines

10 - Que devient une abeille qui te pique ? .....



Les mercredis 4 et 11 novembre le FC Giro-Lepuix souhaitait organiser une Grande collecte de jouets au profit des enfants du Secours Populaire.

En raison des mesures sanitaires prises pour la Covid 19 les enfants n'ont pas pu amener les jouets pendant les entraînements comme initialement prévu.

Toutefois, devant l'importance de cette action solidaire, le FC Giro-Lepuix a pris l'initiative de maintenir la collecte.

Dans cette période difficile pour tous, la solidarité est plus que jamais une nécessité.

Si les jouets ne viennent pas à nous, nous irons aux jouets!

Mercredi 11 novembre, une bénévole du club, a sillonné Giromagny et les communes avoisinantes afin de récolter les dons.

Collecte fructueuse, qui a permis, samedi 14 novembre de déposer un nombre conséquent de jouets pour les plus démunis à Mme GUYOT, responsable du Secours Populaire.



Le règlement intérieur adopté par le conseil municipal réserve une tribune libre au groupe issu des élections n'appartenant pas à la majorité.

### Ensemble pour Lepuix

Chers habitants de Lepuix,

L'équipe d'« Ensemble pour Lepuix » vous souhaite une très belle année 2021 !

Notre tribune dans les Echos est limitée, nous devons donc être concis.

Pour cette première édition des Echos du Puy depuis les élections municipales de mars 2020, nous tenions à réaffirmer notre motivation et notre engagement auprès du tiers des électeurs ayant voté pour notre liste.

Il nous tient à cœur de faire entendre les idées que nous avons défendues tout au long de la campagne électorale en maintenant notamment une présence systématique à chaque conseil et comité consultatif, et en constatant avec plaisir que certaines de nos réflexions sont reprises par l'équipe municipale en fonction.

Une déconvenue cependant, lorsque deux bénévoles faisant partie de notre liste, se sont vues évincer des activités dont elles s'occupaient. Un tribut lourd à payer pour deux femmes investies depuis de nombreuses années dans l'embellissement de notre village.

Au regard des enjeux futurs, nous regrettons également la démission de M. Le Maire à la Communauté de Communes ; affaiblissant ainsi la voix de Lepuix dans les différentes décisions.

Toujours persuadés que c'est ensemble que nous ferons avancer Lepuix, Evelyne STALDER et moi-même restons à votre écoute, [ensemblepourlepuix@gmail.com](mailto:ensemblepourlepuix@gmail.com).

Jean-Marc LANNEAU



Une petite recette pour ce début d'année.

### LA GALETTE DES ROIS

**Ingrédients :** pour 6/8 personnes

2 pâtes feuilletée pur beurre

un peu de lait

une fève

Pour la crème pâtissière : 15 cl de lait demi-écrémé

30 g de sucre en poudre

1/2 cuillère à café de vanille en poudre

1 cuillère à soupe de rhum

10 g de Maïzena

1 jaune d'œuf

15 g de beurre

Pour la crème d'amande : 60 g de beurre fondu

100 g d'amandes en poudre

1 œuf

90 g de sucre glace

5 g de Maïzena

Pour la crème pâtissière, portez à ébullition dans une casserole le lait avec la vanille.

Dans un saladier, mélangez le jaune d'œuf avec le sucre et la Maïzena. Incorporez petit à petit le lait chaud.

Reversez l'ensemble dans la casserole et remettez à feu doux. Mélangez jusqu'à épaississement.

Retirez du feu, ajoutez le beurre et le rhum. Mélangez.

Pour la crème d'amande, mélangez dans un saladier, à l'aide d'une cuillère en bois, le sucre glace avec la poudre d'amande et la Maïzena. Ajoutez le beurre fondu ainsi que l'œuf.

Incorporez enfin la crème pâtissière et laissez refroidir le tout.

Préchauffez le four à 200° (th.6-7).

Déroulez un disque de pâte feuilletée sur la plaque du four recouverte d'un tapis en silicone ou d'une feuille de papier sulfurisé.

A l'aide d'un pinceau, humectez de lait le bord de la pâte sur environ 3 cm.

Étalez la frangipane sur toute la surface en laissant libre le bord humecté.

Mettez la fève.

Posez le deuxième disque de pâte par-dessus et soudez bien les bords avec les doigts.

A l'aide d'un pinceau, dorez le dessus de la galette avec un peu de lait puis quadrillez la surface à l'aide d'une fourchette. Faites une légère entaille au milieu pour que la pâte ne lève pas trop.

Mettez au four pendant 25 minutes jusqu'à ce que la galette soit bien dorée.

Servez tiède ou froid.

Pour rendre la galette plus brillante, la saupoudrer de sucre glace quelques minutes avant la fin de la cuisson. Selon vos envies, vous pouvez ajouter à la frangipane du chocolat ou des fruits.

*Bonne dégustation !!*

*Et*

*Meilleurs vœux pour cette nouvelle année.*

*L'équipe municipale.*



## Du changement au Prieuré St-Benoît de Chauveroché.



Les frères vont bientôt repartir après 40 ans de présence à Lepuix.

La décision n'a pas été facile à prendre. Pourquoi ce départ ?

Parce que les frères sont âgés, ils ont plus de 80 ans et que l'abbaye de la Pierre-qui-Vire qui a fondé ce prieuré en 1980 ne peut plus envoyer de renfort.

Depuis 2 ans, nous cherchions une communauté qui puisse prendre le relais ; finalement c'est le diocèse de Belfort-Montbéliard qui a accepté de prendre la responsabilité de ce lieu . Le 20 septembre, notre évêque, Mgr Dominique Blanchet, a annoncé la création d'un « foyer spirituel » ; il sera confié à 2 personnes, un prêtre du diocèse, le Père Didier Sentenas, et un laïc, venu souvent au prieuré depuis 2 ans, Cédric Chauvelot ; ils viendront loger sur place.

Le changement aura lieu le 25 janvier prochain, jour de la fête du diocèse.

Frère Basile repartira le 29 janvier à la Pierre-qui-Vire et 2 frères resteront jusqu'en juillet pour faire la transition. Une petite communauté de sœurs ursulines viendra les rejoindre au cours de l'été. C'est une bonne nouvelle, puisque Chauveroché continuera à être un lieu de prière, d'accueil et de ressourcement spirituel, à vocation œcuménique.

C'est grâce à Marie-Rose Briot, décédée en 1982 que les moines ont pu venir s'installer sur le domaine de Chauveroché le 5 août 1980 ; c'est aussi grâce à l'Association « Oeuvre Marie-Rose Briot » que l'ancienne usine a pu être aménagée et que le Secours Catholique y a regroupé ses activités depuis le 27 octobre 2018. Même si les frères s'en vont, puisse le souvenir de Marie-Rose Briot demeurer encore vivant à Lepuix !

Avant de partir, nous voudrions dire aux habitants de Lepuix, et spécialement à ceux du quartier de Chauveroché, combien nous avons apprécié leur accueil et leur convivialité. Celle-ci s'est manifestée chaque année à la fête de St Benoît le 11 juillet, lorsque la clique est venue jouer sous les grands arbres : la 1<sup>re</sup> fois, ce fut en 1991, juste après la construction de la Chapelle. Nous étions heureux aussi de participer au repas de Noël des anciens, qui n'a pu avoir lieu année dernière.



Hélas, vu les conditions sanitaires, nous ne pouvons pas faire une réunion d'adieux, mais nous n'oublierons pas dans notre prière et notre cœur les gens de Lepuix qui habitent un si beau pays !

Frère Basile